

**Jean LAUNAY**

Questeur  
Député du Lot

FIGEAC, le 4 novembre 2016

N.REF/JL.SV.2016.10.528

Madame, Monsieur,

Par une pétition de Contribuables Associés, vous m'interpellez au sujet du projet de loi de finances pour 2017.

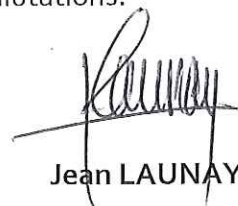
Cette pétition, qui ne s'appuie sur aucune donnée, appelle plusieurs clarifications.

Grâce aux efforts budgétaires entrepris depuis 2012, en recettes et en dépenses, nous avons préservé l'indépendance financière de la France. Depuis 2013, l'évolution de la dépense publique a été maîtrisée, 1,3% en moyenne par an entre 2013 et 2017 contre 3,6% entre 2002 et 2012. La réduction des déficits est le résultat d'un effort partagé par l'ensemble des secteurs des administrations publiques (Etat, agences, collectivités territoriales, protection sociale). Les économies engagées ont permis de réduire drastiquement les risques.

Engager un plan de 100 milliards d'économies brutalement, ainsi que vous le suggérez, aboutirait à supprimer tout service public, à condamner la sécurité sociale, et à supprimer de nombreux emplois, notamment chez les policiers, les militaires, le personnel hospitaliers ou encore les professeurs.

Enfin, nous poursuivons effectivement notre politique de baisse des impôts. Alors que des efforts conséquents avaient été demandés aux contribuables, nous avons engagé, depuis 2014, des baisses notables d'impôts. Cette année, le gain moyen sera de 154 euros et sera significatif pour la très grande majorité des ménages concernés, 5 millions verront leur impôt réduit en moyenne de 193 euros.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.



Jean LAUNAY